

BILLET D'HUMEUR

Libre accès pour les IADE à la SFAR !

AUSSI étonnant que cela puisse paraître, les infirmiers anesthésistes ne sont toujours pas admis dans les amphis « médecins » du Congrès de la SFAR, contrairement à ce qui se passe pour d'autres congrès d'anesthésie en France, réunions nationales ou locales. Les arguments entendus dans notre Société sont variés, de bonne foi comme de la plus extrême mauvaise foi, allant du caractère « strictement médical » du Congrès à une crainte pour la sécurité dans des amphis bondés. Des considérations tarifaires sont parfois avancées : « *ils payent moins chers, y'a pas de raison, etc.* ». Après tout, il existe aussi une partie IADE dans le Congrès, alors que veulent-ils de plus ? On peut enfin entendre que les infirmiers prendraient les places des médecins. Ouvrir l'accès est de toute évidence anxiogène pour certains : il n'y aurait plus aucune différence dans l'assistance, on ne saurait plus qui est qui, et ce serait alors le commencement de la fin. De quelle fin ?

Assez de faux-semblants. Nous ne nous grandissons pas en appliquant une telle politique restrictive, vécue comme vexatoire, voire humiliante, par les IADE. Comment interdire à un infirmier l'accès à une conférence sur le monitoring de l'anesthésie, sur la curarisation, ou sur les modes ventilatoires ? Pourquoi refuser la participation à un atelier intubation difficile, ou à un débat professionnel sur la gestion du bloc opératoire ? Quels secrets devons-nous garder ? Qui sommes-nous pour décider pour eux de ce qui est bon et légitime ?

Notre collaboration avec les IADE est indispensable, vitale, pour que nous continuions à jouer également un rôle



PHOTO DR

majeur en dehors des blocs opératoires. Ces rapports reposent sur une confiance et une reconnaissance mutuelles. Plus que jamais, nous avons besoin d'équipes soudées, avec des professionnels aguerris et au fait des connaissances essentielles. Imagine-t-on que les IADE demandent notre permission pour se former en notre absence ? Que font-ils une fois que nous avons le dos tourné ? Faut-il également leur interdire l'accès à Internet et aux revues médicales afin que nous puissions les contrôler plus efficacement ?

Un peu d'ouverture s'il vous plaît pour ces collaborateurs. Sans aucun doute, le médecin est, et sera toujours, le référent, le chef d'orchestre de l'équipe anesthésique. Cette légitimité n'est pas discutable. Alors, n'ayons pas peur, ouvrons leur la porte ! ←

CHARLES MARC SAMAMA

CHEF DE SERVICE D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION,
HÔTEL-DIEU, PARIS
ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
marc.samama@htd.aphp.fr